



BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021

EDITORIAL

DE GUILLAUME BOUDY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

« Le Premier ministre a présenté le 8 janvier 2021 une 4^e génération d'investissements d'avenir dite PIA₄. Doté de 20 milliards d'euros sur cinq ans, ce programme d'investissement majeur dans l'innovation participe à hauteur de 11 milliards d'euros au plan France relance. Amené à jouer un rôle déterminant dans le rebond économique et industriel de la France, ce PIA est le fruit d'une large concertation.

Davantage régionalisé, le PIA nourrira les forces de tous nos territoires grâce notamment à une enveloppe régionalisée doublée, passant de 250 à 500 millions d'euros. **Plus interministériel, plus stratégique et plus intégré, ce programme permettra de maximiser les effets de nos investissements pour répondre aux grands défis économiques et sociétaux de notre pays.** En plus de son soutien historique aux écosystèmes français de recherche et d'innovation via son volet dit « structurel », cette nouvelle mouture du PIA va permettre d'accélérer le développement de secteurs clés via des « stratégies d'accélération » intégrées à son volet « dirigé ». En témoigne les présentations des stratégies sur le quantique et la cybersécurité par le Président de la République, deux secteurs particulièrement stratégiques pour assurer la souveraineté de nos organisations et anticiper les grands tournants technologiques qui créeront les emplois de demain. **Alors que les trois premiers PIA ont été en grande partie engagés comme en atteste ce rapport financier, le Gouvernement fait le choix fort de poursuivre et d'intensifier son soutien aux écosystèmes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.**



Fort de son agilité, le PIA a réussi à s'adapter pendant la crise pour faire face aux défis, nombreux, qui menaçaient nos entreprises, nos universités et nos organismes de recherche et de valorisation. **En mobilisant de manière conséquente la facilité pour la reprise et la résilience mise en place par le Commission européenne, le PIA₄ est aujourd'hui une réalité, une réalité plus verte avec au moins un tiers d'investissements en faveur de la transition écologique et énergétique, qui va se concrétiser dans les prochaines semaines et les prochains mois.** »

SOMMAIRE



PRÉSENTATION

du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

BILAN FINANCIER

et principaux événements du trimestre

ANNEXES



PRÉSENTATION

DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

73,4 MD€ POUR FINANCER L'INNOVATION

Lancé en 2010, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) permet d'investir dans des projets innovants, facteurs de croissance économique, de création d'emplois et de renforcement de la compétitivité en France.

Ce programme a été initié il y a dix ans sur la recommandation des anciens Premiers ministres MM. Juppé et Rocard. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) sous l'autorité du Premier ministre.

Le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir, voté en 2021 pour un volume cible de 20 Md€, dont 11 Md€ au titre du Plan de relance, mobilise les moyens de l'Etat pour répondre aux 3 enjeux de l'économie française : la compétitivité de nos entreprises, la transition écologique, la résilience et la souveraineté de notre pays.

Le PIA s'inscrit tout au long de la chaîne de l'innovation, depuis la recherche jusqu'aux processus d'industrialisation et d'introduction sur les marchés concernés, en finançant toutes les étapes au bénéfice des laboratoires de recherche, des start-up et des autres entreprises innovantes. Le PIA finance donc ces projets jusqu'à leur diffusion.

Les trois axes d'investissement du PIA sont :



Le soutien à l'enseignement et à la recherche pour faire émerger des idées innovantes et des universités de rang mondial



La valorisation de la recherche pour transformer ces idées innovantes en brevets, licences, start-ups et expérimentations

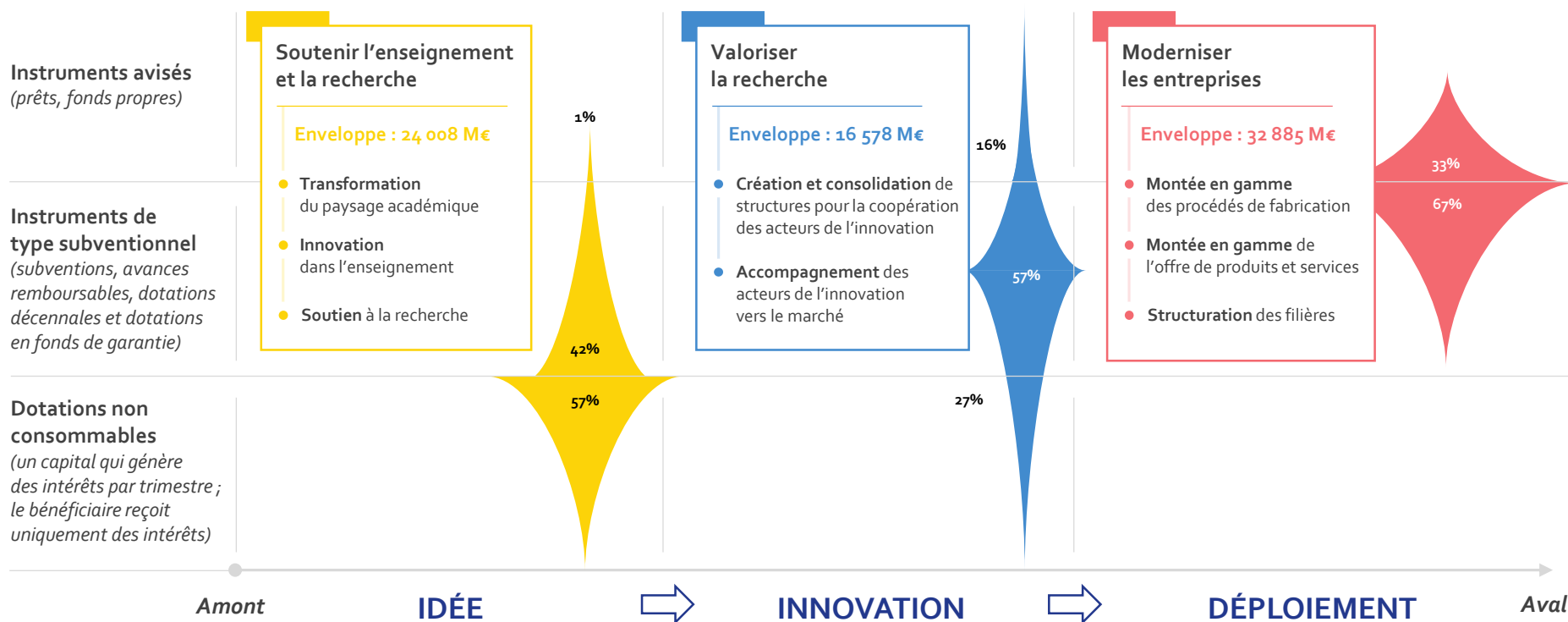


La modernisation des entreprises pour diffuser ces innovations dans la société, les entreprises et les collectivités

DE L'IDÉE AU MARCHÉ : DES FINANCEMENTS ADAPTÉS

La nature du financement est adaptée aux spécificités du secteur soutenu. Le financement de l'enseignement et de la recherche se fait majoritairement par des dotations non consommables et des instruments de type subventionnel, tandis que la modernisation des entreprises fait davantage appel à des instruments avisés (prêts, fonds propres), dans une logique de partage des risques et des bénéfices.

Répartition du PIA par axe et par nature de financement



SÉLECTIONNER L'EXCELLENCE AU SERVICE DU LONG TERME

Le processus de sélection et de financement de chaque projet, organisé par le SGPI, est fondé sur des critères d'excellence permettant de créer une émulation et de retenir les meilleurs projets, avec l'objectif d'investir sur le long terme, au delà des cycles économiques. Le dispositif prévoit depuis son origine une évaluation au fil de l'eau de la performance socio-économique des investissements réalisés.

FINANCEMENTS SUBVENTIONNELS

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type subventionnel (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



Sélection du projet de R&D

- Appel à projets ou lancement d'une procédure transparente et compétitive
- Sélection et instruction des candidatures par un jury d'experts
- Engagement et validation des lauréats par le Premier ministre



Contractualisation du projet de R&D

- Contractualisation entre les lauréats et l'un des opérateurs du PIA



Réalisation du projet de R&D

- Décaissement du financement en plusieurs tranches



Commercialisation du produit ou service développé

- Recouvrement des retours financiers pour l'Etat

10 ans +

INTERVENTIONS EN FONDS PROPRES

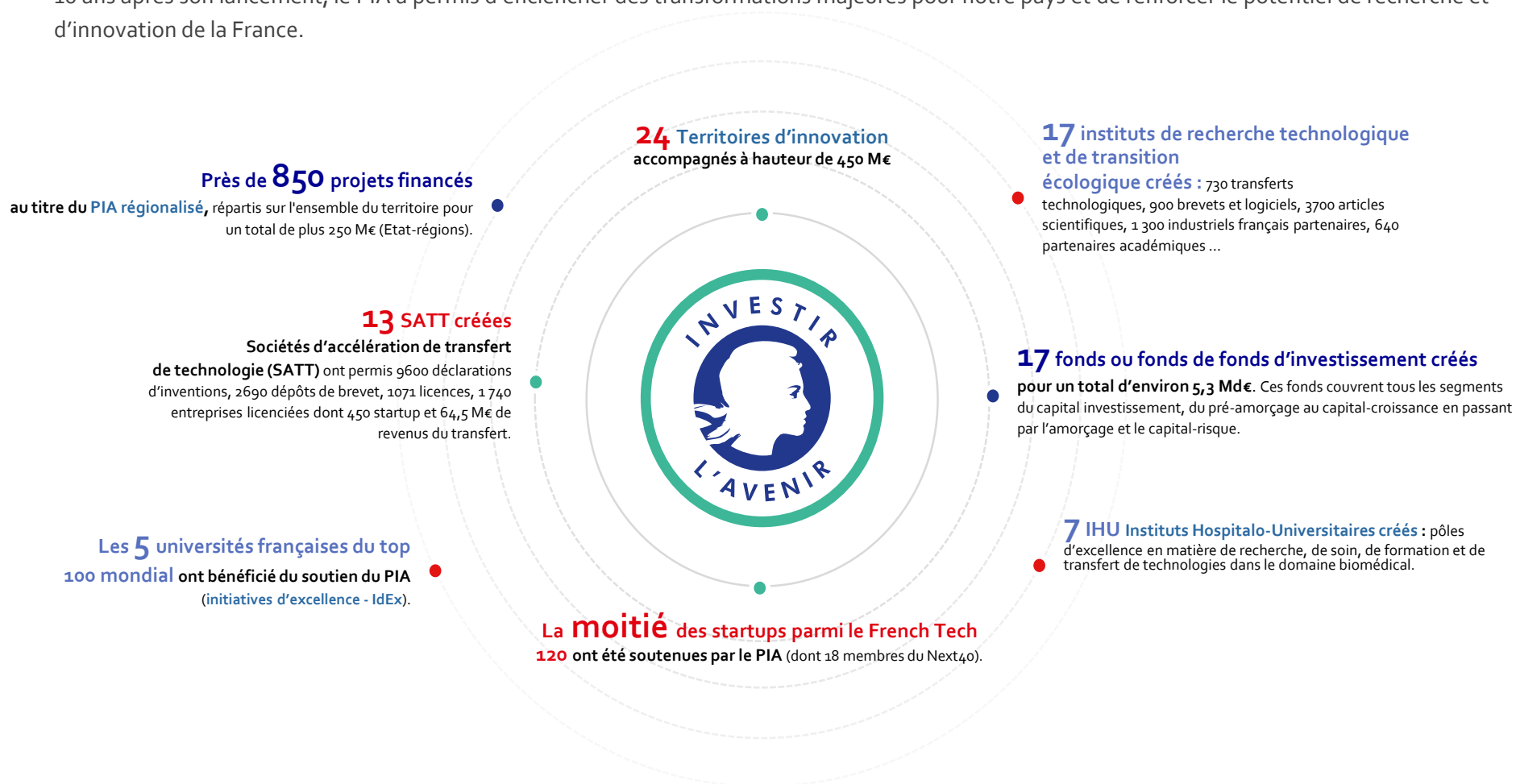
Les interventions en fonds propres sont appréciées de façon comparable aux pratiques du privé, ce qui signifie que des critères exigeants en matière, notamment, de perspectives de rentabilité sont appliqués.

Le PIA intervient toujours de façon minoritaire pour combler des failles ou insuffisances de marché afin de stimuler le passage de relai aux acteurs privés à moyen terme.



LE PIA, 10 ANS DE TRANSFORMATION DU MONDE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

10 ans après son lancement, le PIA a permis d'enclencher des transformations majeures pour notre pays et de renforcer le potentiel de recherche et d'innovation de la France.



LE PIA 4 : UNE INTERVENTION DÉCLINÉE EN 2 LOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

L'innovation « DIRIGÉE »

10
md€



L'OBJECTIF

Financer des investissements exceptionnels sur quelques filières industrielles ou technologies stratégiques pour l'avenir comme

les technologies numériques, la recherche médicale et les industries de santé, les énergies décarbonées, l'agriculture responsable et la souveraineté alimentaire, les transports et mobilités durables, les villes de demain, l'enseignement numérique, les industries culturelles et créatives.

Ces *stratégies d'accélération* doivent permettre de soutenir les innovations selon leur maturité, de leur conception jusqu'aux conditions de leur déploiement, en passant par la démonstration de leur efficacité.

Nouveauté du PIA 4, les *stratégies d'accélération* mobilisent l'ensemble des leviers adaptés (normes juridiques, financements, fiscalité, recherche, formation ...) afin de **soutenir des secteurs, marchés ou technologies prioritaires sélectionnés** (la *Cybersécurité, les technologies quantiques, l'Hydrogène, la Santé etc...*), dans le cadre de stratégies cohérentes pilotées en interministériel.

2,5
Md€

« Accélération de la croissance » : le volet fonds propres du PIA

En complément des instruments subventionnels, les projets issus des stratégies pourront alimenter le *dealflow* des outils existants (fonds d'investissement ou enveloppe d'investissement) du PIA 4 ou des PIA précédents.

L'innovation « STRUCTURELLE »

7,5
md€



L'OBJECTIF

Garantir un financement pérenne et prévisible aux écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Ce soutien vise :

Les entreprises innovantes qui ont besoin d'accéder à des sources de financement pour couvrir le risque inhérent à leurs projets de recherche et développement et réussir à proposer des produits et services à très forte valeur ajoutée.

Les universités, écoles, organismes de recherche et de transfert de technologie qui ont besoin d'accroître leur attractivité et leur rayonnement scientifique (IdEx, LabEx, SATT, IRT-ITE, IHU...).

Déjà identifiés dans le cadre des précédents PIA, ces structures ou ces types de financements par projets permettent de **nourrir un terreau fertile indispensable** d'où naissent et grandissent les innovations de rupture les plus prometteuses, parfois inattendues. Sans ce soutien à l'innovation structurelle, les investissements dirigés qui visent à miser sur un secteur ou une technologie seraient inefficaces ou beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre.



BILAN FINANCIER

ET PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU TRIMESTRE

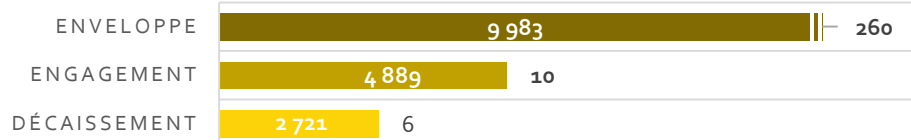
CUMULS À LA FIN DU 1^{ER} TRIMESTRE

Au 31 mars 2021, pour l'ensemble des PIA, 48,2 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 32,5 Md€ de dotations consommables et 15,6 Md€ de dotations non-consommables) et 28,3 Md€ décaissés dont 4,7 Md€ d'intérêts.

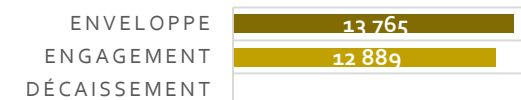
Programmes

Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

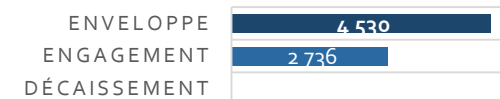
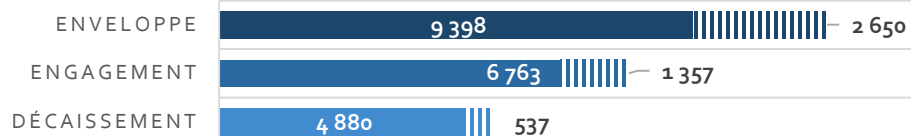
■ Crédits de types subventionnels ||||| Crédits avisés



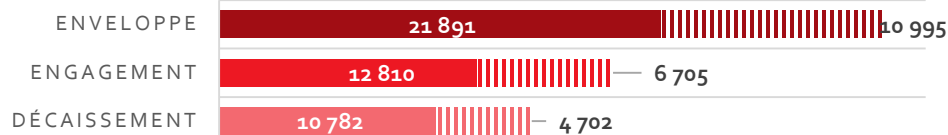
Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



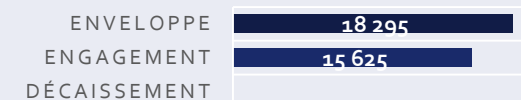
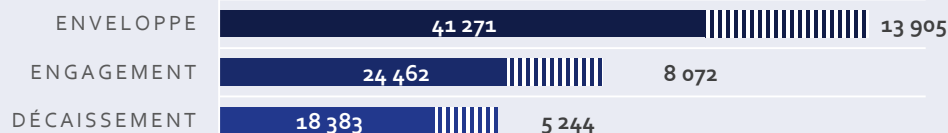
INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 3 683 M€



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 1 060 M€



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : N/A



INTÉRÊTS DÉCAISSÉS : 4 743 M€

FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE

349
m€



Cybersécurité

18 février 2021

Dans une société de plus en plus numérisée, la France et l'Europe doivent se doter de capacités propres de cybersécurité, indispensables pour préserver notre souveraineté et protéger les citoyens (données personnelles, libertés individuelles, objets connectés...) comme les entreprises et les organisations (attaques, propriété industrielle). En exploitant le fort potentiel de recherche et de croissance de la filière française, la stratégie d'investissement dans la cybersécurité vise à accélérer l'innovation pour hisser l'offre française aux premiers rangs mondiaux, à maîtriser les technologies clés dans les applications critiques (comme l'industrie, la santé et la mobilité) et à diffuser la cybersécurité au sein des entreprises et de la société.

La stratégie nationale d'accélération pour la cybersécurité a fait l'objet d'annonces détaillées par le Président de la République le jeudi 18 février 2021.



UN EFFET DE LEVIER SUPÉRIEUR À L'OBJECTIF

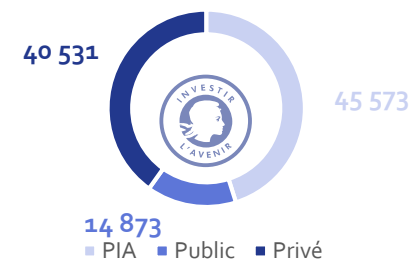
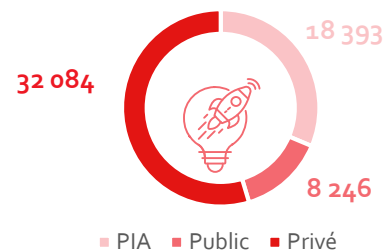
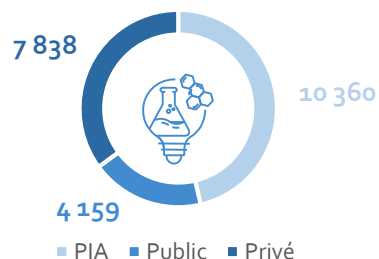
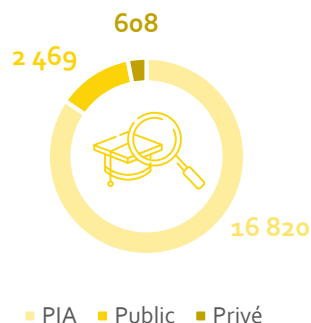
Le PIA investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, le PIA apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1. Pour chaque € investi, le PIA cherche à obtenir 1 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation



Cofinancement par nature de partenaire (M€)





ANNEXES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

SYNTHÈSE PAR NATURE DE FINANCEMENT



PIA 1, 2, 3 et 4	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement
Fonds propres	11 485	5 724	4 226	3 006
Prêts	2 420	2 348	2 348	2 238
Sous-total crédits non maastrichtiens	13 905	8 072	6 574	5 244
Dotation en fonds de garantie	732	702	702	698
Avances remboursables	4 158	3 876	3 837	2 885
Subventions	34 381	18 306	17 748	14 557
Dotations décennales	2 000	1 579	1 239	243
Intérêts sur DNC	-	-	-	4 743
Sous-total crédits maastrichtiens	41 271	24 462	23 526	23 126
Dotations non consommables (DNC)	18 295	15 625	15 473	-
Total (M€)	73 472	48 159	45 573	28 371

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus)

CARTOGRAPHIE DES PROGRAMMES DU PIA PAR FINALITÉ



Le soutien à l'enseignement et à la recherche pour faire émerger des idées innovantes et des universités de rang mondial

24 Mds

- **Transformer le paysage académique**

Restructurer les institutions académiques à travers les regroupements de sites universitaires et le financement de projets collaboratifs pour rendre la recherche de pointe française plus attractive.

- **Innover dans l'enseignement**

Innover depuis l'enseignement scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur et soutenir le continuum entre les deux.

- **Soutenir la recherche**

Financer des équipements d'envergure nationale et des programmes de recherche permettant de soutenir un leadership scientifique français.



La valorisation de la recherche pour transformer ces idées innovantes en brevets, licences, start-ups et expérimentations

16,6 Mds

- **Création et consolidation de structures pour la coopération des acteurs de l'innovation**

Accompagner des phases de maturation technologique (changement d'échelle, preuve de concept, analyse des brevets concurrents...) afin de transformer une innovation académique en produit commercialisable (sous forme de licence ou via la création de start-ups).

- **Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché**

Soutenir l'innovation pour renforcer la compétitivité de l'économie française dans les **5 champs majeurs** suivants :

- **Accélérer** la transition énergétique,
- **Promouvoir** le nucléaire de demain,
- **Financer** les technologies de pointe dans le numérique,
- **Dynamiser** les territoires,
- **Financer** la recherche partenariale en santé.



La modernisation des entreprises pour diffuser ces innovations dans la société, les entreprises et les collectivités

32,9 Mds

- **Montée en gamme des procédés de fabrication**

Adapter l'offre de formation technologique aux entreprises ou augmenter leurs capacités de financement permettant l'acquisition d'équipements techniques. Permettre l'intégration de nouveaux modes de production dans l'entreprise.

- **Montée en gamme de l'offre de produits et services**

Aider les entreprises à proposer une offre plus compétitive par le biais d'une intervention directe, d'une contribution aux projets collaboratifs ou du renforcement de certains secteurs clés.

- **Structuration des filières**

Renforcer la compétitivité des filières industrielles par la mise en commun d'actifs pérennes sur le territoire national tels que des unités industrielles partagées ou des plateformes de services, de compétences techniques et d'outils collaboratifs.



Le soutien à l'enseignement et à la recherche

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2021 (en M€)	Contractualisation au T1 2021 (en M€)	Décaissements au T1 2021 (en M€)	Cofinancement
Transformer le paysage académique	Sociétés universitaires et de recherche	CDC	250	1	1	1	-
	Soutien des grandes universités de recherche	ANR	700	571	443	59	-
	IDEX - PIA 2	ANR	3 100	2 496	2 496	310	72
Transformer le paysage académique	Initiatives d'excellence PIA1	ANR	7 246	6 965	6 876	2 385	982
	Instituts Convergences	ANR	226	226	226	48	11
	Laboratoires d'excellence	ANR	1 943	1 869	1 854	706	922
	Opération campus	ANR	1 300	1 300	1 300	443	1
	Plateau de Saclay	ANR	1 000	1 000	932	865	-
	Constitution d'écoles universitaires de recherche	ANR	300	295	295	61	18
Innover dans l'enseignement	Nouveaux cursus à l'université	ANR	280	267	267	76	1
	Territoires d'innovation pédagogique	CDC	277	228	185	39	90
	Culture scientifique et technique industrielle (CSTI)	ANRU	92	90	90	79	98
Innover dans l'enseignement	Favoriser des politiques de jeunesse intégrées, à l'échelle d'un territoire	ANRU	94	93	93	66	60
	Fonds national d'innovation - culture de l'innovation et de entrepreneuriat	CDC	20	19	19	18	36
	Innovation numérique pour l'excellence éducative (INEE)	CDC	287	287	282	252	207
	Internats de la réussite	ANRU	14	14	14	5	26
	Internats d'excellence	ANRU	409	409	403	293	265
	Equipements structurants de recherche (PIA 3)	ANR	340	340	-	-	-
Soutenir la recherche	Programmes prioritaires de recherche	ANR	400	189	144	38	0
	Equipements d'excellence PIA1	ANR	866	866	744	563	286
	EQUIPEX - PIA 2 (Equipements structurants)	ANR	264	264	157	102	1
	Programmes et équipements prioritaires de recherche	ANR	3 000	-	-	-	-
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Démonstration en conditions réelles	ANR	150	-	-	-	-
	Soutien au déploiement	ANR	200	-	-	-	-
	Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	ANR	1 250	-	-	-	-
		CDC					

TOTAL

24 008

17 788

16 820

6 409

3 077

* Les Labex rattachés aux ex IDEX UNITI et USPC ont été reclassés en Labex, ainsi que les Labex HESAM

** L'action IDEX PIA 2 comprend les Labex associés aux IDEX - ISITE

Légende : Actions PIA 1 et 2 Actions PIA 3 Actions PIA 4



La valorisation de la recherche

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2021 (en M€)	Contractualisation au T1 2021 (en M€)	Décaissements au T1 2021 (en M€)	Cofinancement
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Accélération SATT	ANR	200	-	-	-	-
	Fonds national post maturation - Frontier Venture	BPI	500	250	152	145	294
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (aides d'Etat)	BPI	50	18	14	4	8
	Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs (fonds FT accélération)	BPI	100	100	0	-	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - IHU 2	ANR	95	65	65	20	-
Création de nouvelles structures pour la coopération des acteurs de l'innovation	Fonds national de valorisation (SATT et CVT)	ANR	898	848	842	786	-
	France brevets	CDC	150	150	55	52	50
	Institut de recherche technologique (IRT)	ANR	1 975	1 670	1 675	720	400
	Institut hospitalo-universitaire (IHU)	ANR	870	741	741	408	260
	Instituts Carnot	ANR	600	4	4	122	-
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Instituts pour la Transition Énergétique	ANR	851	565	565	303	272
	Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants - Transports et mobilité durable	ADEME	125	75	89	14	321
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (aides d'Etat)	ADEME	326	66	65	8	170
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Démonstrateurs (fonds First of a kind)	ADEME	400	50	26	3	346
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - Nucléaire de demain	ANR	619	599	599	215	494
	Démonstrateurs et territoire d'innovation de grande ambition - TIGA	CDC	505	249	194	88	66
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - RHU	ANR	147	52	49	14	-
	Développement des écosystèmes d'innovation performants - Technologies numériques	CDC	688	392	392	230	-
	Nouveaux écosystèmes d'innovation - Expérimentations FNV	ANR	30	23	22	8	-
	Calcul intensif	CEA	63	63	63	63	63
Accompagnement des acteurs de l'innovation vers le marché	Fonds national de valorisation (PIOM)	CDC	16	1	-	-	-
	Démonstrateurs (y compris Economie circulaire et Systèmes électriques intelligents)	ADEME	1 551	1 385	1 385	700	2 665
	Nano 2017	CDC	274	274	274	274	-
	Réacteur de 4ème génération (ASTRID)	CEA	608	608	608	608	346
	Réacteur Jules Horowitz (RJH)	CEA	248	248	248	248	1 325
	Recherche en matière de sûreté nucléaire	ANR	68	68	68	58	5
	Recherche hospitalo-universitaire en santé PIA2	ANR	590	449	338	218	122
	Santé et biotechnologies	ANR	1 540	1 049	1 123	720	172
	Traitement et stockage des déchets	ANDRA	75	75	75	39	108
	Ville de demain (VDD)	CDC	665	553	530	363	4 262
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Ville durable et solidaire (ANRU)	ANRU	201	116	57	39	228
	Ville durable et solidaire (CDC)	CDC	50	50	44	7	20
	Maturations de technologies	ADEME					
		ANR BPI	1 500	-	-	-	-

TOTAL

16 578

10 856

10 360

6 477

11 997



La modernisation des entreprises

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2021 (en M€)	Contractualisation au T1 2021 (en M€)	Décaissements au T1 2021 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme des procédés de fabrication	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - French Tech tickets et	BPI	19	11	11	6	1
	Adaptation et qualification de la main d'œuvre - ingénierie de formation	CDC	72	22	19	4	21
	Industrie du futur - FDG Prêt industrie du futur	BPI	-	-	-	-	-
	Etats généraux de l'industrie : Prêts verts PIA1	BPI	380	380	380	376	550
	Formation professionnelle : modernisation de l'appareil de formation et	CDC	420	413	411	358	1 074
	French Tech	CDC	219	219	195	131	354
Montée en gamme des procédés de fabrication	Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	CDC	116	101	100	54	226
	Prêts croissance automobile (PCA) - Prêts à l'industrialisation des pôles	BPI	13	11	11	11	127
	Prêts numériques	BPI	62	61	61	61	600
	Prêts pour la compétitivité industrielle (PCI)	BPI	336	268	268	268	1 129
	Prêts Robotique	BPI	360	359	359	359	300
	Prêts verts - PIA 2	BPI	401	391	391	391	332
	Recapitalisation OSEO	BPI	505	505	505	505	-
	Refinancement OSEO	BPI	1 000	1 000	1 000	1 000	1 676
	Accompagnement et transfo des filières - SPI	BPI	400	-	-	-	-
	Concours d'innovation - ADEME	ADEME	101	90	87	40	107
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Concours d'innovation - Bpifrance	BPI	287	245	237	131	719
	Fonds à l'internationalisation des PME	CDC	100	3	3	3	-
	Fonds national d'amorçage n°2 (FNA2)	BPI	500	350	144	31	253
	Grands défis	CDC	650	-	-	-	-
	Industrie du futur - Développement de l'offre	BPI	-	-	-	-	-
	Multi cap croissance n° 2 (MC2)	BPI	600	500	396	76	3 875
	Soutien à l'innovation collaborative (PSPC)	BPI	600	513	462	126	581
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Capital risque capital développement technologique (CRCD)	CDC	719	650	618	415	3 581
	Concours mondial de l'innovation - CMI (Aides d'Etat)	BPI	130	124	124	113	181
	Développement réseaux à très haut débit (THD)	CDC	980	980	980	919	3 902
	Espace et satellites	CNES	610	604	577	535	1 070
	Financement de l'économie sociale et solidaire	CDC	100	88	88	88	325



La modernisation des entreprises

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Finalité	Identifiant Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement au T1 2021 (en M€)	Contractualisation au T1 2021 (en M€)	Décaissements au T1 2021 (en M€)	Cofinancement
Montée en gamme de l'offre de produits et services	Fonds de fonds de retournement	CDC	125	125	70	17	234
	Fonds Ecotechnologies	ADEME	225	225	167	166	583
	Fonds national d'amorçage	CDC	600	600	600	446	663
	Innovation de rupture PSIM 2	BPI	270	270	89	89	225
	Maîtrise des technologies nucléaires	CEA	1 696	1 696	1 696	1 696	-
	Maîtrise des technologies spatiales	CNES	172	172	172	172	-
	Modernisation de l'Etat	CDC	122	121	120	120	88
	Partenariats régionaux d'innovation (PRI) et Fonds d'innovation sociale	BPI	55	53	49	46	228
	Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	FranceAgriMer	120	117	117	85	500
	Projets industriels d'avenir - Fonds SPI	BPI	700	700	459	428	593
	Projets industriels d'avenir - PIAVE (Aides d'Etat)	BPI	331	257	257	166	566
	Projets structurants de R&D pour la compétitivité (PSPC)	BPI	579	505	505	419	685
	Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	CDC	20	16	16	16	33
	Recherche aéronautique	ONERA	2 364	2 339	2 328	2 237	1 377
	Recherche civile et militaire	CNES	132	132	132	132	-
	Rénovation thermique des logements	ANAH	615	603	603	582	2 185
	Rénovation thermique des logements-prime exceptionnelle	ASP	37	37	37	37	-
	Soutien aux usages, services et contenus numériques innovants	CDC	527	386	303	259	284
	Soutien aux usages, services et contenus numériques innovants	BPI	1 049	982	958	882	1 445
	Véhicule du futur	ADEME	934	821	821	637	1 901
Structuration des filières	Accompagnement et transfo des filières (Aides d'Etat)	BPI	704	600	595	27	396
Structuration des filières	Aide à la réindustrialisation (ARI)	BPI	320	298	298	280	593
	Filières industrielles stratégiques (FIS)	BPI	583	554	554	529	6 718
	Plateformes mutualisées d'innovation (PFMI)	CDC	27	18	18	15	46
		ADEME					
Compétitivité, transition écologique, résilience et souveraineté	Démonstration en conditions réelles	CDC	2 350	-	-	-	-
		BPI					
	Soutien au déploiement	ADEME					
		CDC	2 800	-	-	-	-
		BPI					
	Accélération de la croissance (fonds propres)	BPI					
		ADEME	2 500	-	-	-	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	BPI	1 250	-	-	-	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	BPI	1 500	-	-	-	-
	Aides aux entreprises innovantes - aides régionales	BPI					
		CDC	500	-	-	-	-
TOTAL			32 886	19 515	18 393	15 484	40 330

DÉFINITIONS

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DU PIA :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par le Premier ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs du PIA.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires du PIA.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement PIA.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action du PIA, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur les investissements d'avenir

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2021 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2021 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2019 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter #ImpactPIA](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr



ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLES · CAPITAL-
 RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE ·
 DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION
 · ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT DE
 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE
 DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION
 DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE
 LA RÉUSSITE · IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE
 SACLAY · PRÊTS À L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE
 · PROJETS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE
 DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES
 LOGEMENTS · SANTÉ- BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ
 NUCLÉAIRE · SYSTÈMES ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE
 L'ÉTAT ET MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE
 · VÉHICULE DU FUTUR · ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ
 DURABLES · CAPITAL- RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE
 RECHERCHE · DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE
 AMBITION · ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT
 DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE
 DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION
 DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE
 LA RÉUSSITE · IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE
 SACLAY · PRÊTS À L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE
 · PROJETS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE
 DANS LE DOMAINE AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES
 LOGEMENTS · SANTÉ- BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ
 NUCLÉAIRE · SYSTÈMES ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE
 L'ÉTAT ET MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE
 · VÉHICULE DU FUTUR · ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION DES FILIÈRES · SATT · TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE · TRANSPORT ET MOBILITÉ
 DURABLES · CAPITAL- RISQUE CAPITAL DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE · CONCOURS D'INNOVATION · CONSTITUTION D'ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE
 RECHERCHE · DÉMONSTRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE · DÉMONSTRATEURS ET TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE
 AMBITION · ÉCONOMIE CIRCULAIRE · ÉCONOMIE NUMÉRIQUE · ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DE RECHERCHE · EQUIPEX · ESPACE · FINANCEMENT
 DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE · FONDS ÉCOTECHNOLOGIES · FONDS NATIONAL D'AMORÇAGE · FONDS NATIONAL D'INNOVATION CULTURE
 DE L'INNOVATION ET D'ENTREPRENEURIAT · FORMATION PROFESSIONNELLE · GRANDS DÉFIS · IDEX · IHU · INDUSTRIE DU FUTUR · INNOVATION
 DE RUPTURE · INNOVATION NUMÉRIQUE POUR L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE · INSTITUTS CARNOT · INSTITUTS CONVERGENCES · INTERNATS DE LA RÉUSSITE
 · IRT · ITE · LABEX · MULTICAP CROISSANCE · NANO 2017 · NOUVEAUX CURSUS À L'UNIVERSITÉ · OPÉRATION CAMPUS · PLATEAU DE SACLAY · PRÊTS À
 L'INDUSTRIALISATION · PRÊTS NUMÉRIQUES · PRÊTS ROBOTIQUE · PRÊTS VERTS · PROGRAMMES PRIORITAIRES DE RECHERCHE · PROJETS AGRICOLES
 ET AGROALIMENTAIRES D'AVENIR · QUARTIERS NUMÉRIQUES FRENCH TECH · RECHERCHE CIVILE ET MILITAIRE · RECHERCHE DANS LE DOMAINE
 AÉRONAUTIQUE · RECHERCHE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE EN SANTÉ · REFINANCEMENT OSEO · RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS · SANTÉ-
 BIOTECH · SATELLITES · SOCIÉTÉS UNIVERSITAIRES DE RECHERCHES · SOUTIEN À L'INNOVATION COLLABORATIVE · SÛRETÉ NUCLÉAIRE · SYSTÈMES
 ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS · TRÈS HAUT DÉBIT · TRAITEMENT ET STOCKAGE DES DÉCHETS · TRANSITION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT ET MODERNISATION
 DE L'ACTION PUBLIQUE · USAGES ET TECHNOLOGIES DU NUMÉRIQUE · VILLES DE DEMAIN · VILLE DURABLE ET SOLIDAIRE · VÉHICULE DU FUTUR

